

Mouthiers sur Boëme Vivre à Boëme

SOMMAIRE

| | |
|---|---------|
| Le Conseil Municipal du 16 décembre..... | p 2 |
| P.V.R..... | p 3 |
| Plan Départemental de gestion des déchets | p 3 |
| Mauvais coût de la Taxe Professionnelle..... | p 3 |
| Agenda des fêtes 2006..... | p4 et 5 |
| repas des aînés..... | p 6 |
| A.G. MJC..... | p 6 |
| Loto des parents d'élèves..... | p 6 |
| Fête des fleurs ADMR..... | p 6 |
| Sentiers de la Boëme..... | p 7 |
| Randonnées..... | p7 |
| Etat Civil | p8 |
| Agenda janvier..... | p 8 |

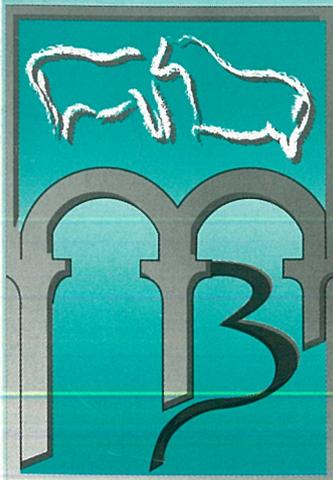


Madame le Maire et ses adjoints (Photo Alain PORTE)

TRÈS BONNE ANNÉE À TOUS

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 251
JANVIER
2006



Le froid de ces derniers jours donne à nos paysages des airs de cartes de Noël. Les décorations et illuminations des maisons un peu plus nombreuses chaque année créent une ambiance de fête dans notre village.

Nous souhaitons que ces lumières extérieures aient été aussi intenses à l'intérieur des foyers et dans le cœur de chacune des familles réunies à l'occasion des fêtes de fin d'année. Que ces rencontres familiales et/ou amicales nous permettent de mieux nous connaître, nous respecter, oublier l'individualisme qui nous guette. Que ces moments de bonheur partagé nous fassent prendre conscience de la chance que nous avons et nous permettent d'aborder la nouvelle année dans la sérénité.

Ne soyons pas fermés sur l'extérieur et essayons d'apporter, à chaque fois que nous le pouvons, un peu de réconfort à tous ceux qui en ont besoin.

Chaque année apporte son lot de bonheur et de peine ; 33 naissances ont fait la joie de certains, hélas dans le même temps 20 décès ont assombri la vie des autres.

Nous souhaitons que les nouveaux nés de 2005 puissent s'épanouir dans un réel bonheur familial et puissent profiter des services « petite enfance » de la commune mis à leur disposition.

Nous espérons que la peine vécue par les familles des défunts puisse être estompée par tous les moments de bonheur partagés avec l'être cher.

Toute l'équipe municipale présente à chacune et chacun d'entre vous ses meilleurs vœux.

Que cette sixième année du XXI siècle vous permette de faire un pas de plus vers l'aboutissement de vos projets.

Tous nos vœux :

- A vous qui allez affronter les jurys des examens de fin d'année scolaire
- A vous qui allez vivre votre première expérience professionnelle
- A vous qui recherchez depuis trop longtemps votre premier emploi
- A vous qui consacrez beaucoup d'énergie pour la réussite de votre entreprise
- A vous qui donnez de votre temps pour la vie collective
- A vous qui envisagez de fonder une famille
- A vous qui vous apprêtez à accueillir un enfant au foyer
- A vous qui souffrez dans votre corps, que l'assistance de vos proches puisse vous soutenir

A vous tous enfin, que cette nouvelle année vous laisse les biens les plus précieux, la santé, l'amour de vos proches, l'estime de vos amis, le respect de vos voisins ; nous savons bien que les meilleures réussites personnelles vécues isolément ne sont rien.

Le maire
Cécile FORGERON

Conseil Municipal du 16 décembre 2005

SALLE OMNISPORTS

Le Conseil Municipal accepte le programme et la fiche financière présentés par la DDE, conducteur d'opération. L'enveloppe financière de l'opération toutes dépenses confondues s'élève à 1 199 169 € TTC (dont 891 020 € de travaux et 110 211 € de provisions diverses)

TRAVAUX STATION D'ÉPURATION

Un second d'appel à candidatures a été lancé auprès des entreprises pour les travaux de constructions des lagunes plantées de roseaux.

CRÈCHE FAMILIALE

La participation des familles est fixée comme suit à compter du 1er janvier 2006 :

- pour les familles de Mouthiers, application du barème fixé par la Caisse Nationale d'Allocations familiales

- pour les familles extérieures dont un des deux parents travaille sur la Commune, application du barème CNAF majoré de 25%

- pour les familles extérieures, application d'un tarif de 2 € de l'heure

SERVICES TECHNIQUES

Messieurs BARBE, BREGEAS, TROUSSICOT sont chargés de dresser un profil type pour la création d'un poste de chef d'équipe. Le Centre de Gestion sera interrogé à cet effet.

AVANCEMENT DE GRADE

Dans le cadre d'un avancement de grade interne, un poste d'adjoint administratif 2ème classe est supprimé ; un poste d'adjoint administratif 1ère classe est créé à compter du 1er janvier 2006.

ACHAT D'UN MINIBUS

Le Conseil Municipal confirme sa délibération de 2005 concernant l'achat d'un minibus et sa demande de subvention auprès du Conseil Général de la Charente.

REVISION SIMPLIFIEE ET MODIFICATIONS DU POS

Le Conseil Municipal entérine l'avis du commissaire enquêteur et émet un avis favorable à une demande d'extension de la zone Uaa aux papeteries de La Rochandry.

GARE SNCF

Suite à la réponse de Monsieur GALOIS, RFF nouveau propriétaire des immeubles de la SNCF, sera interrogé quant au devenir de la gare.

REPRISE D'UNE CONCESSION CIMETIÈRE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au rachat d'une concession de 7,50 m² dans le cimetière communal.

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE PARCELLES

Au lieu-dit « sur les Rocs »

Le Conseil Municipal opte pour un raccordement avec contribution financière du pétitionnaire.

Au lieu-dit « les Sicauds »

Une extension du réseau étant nécessaire, le Conseil Municipal décide d'appliquer la PVR aux propriétaires concernés dans un rayon de 80 mètres.

PARTICIPATION VOIRIE ET RÉSEAU

Pour permettre la réalisation de nouvelles constructions dans les zones urbanisables de la commune, il faut parfois étendre les réseaux routiers, d'eau potable, d'assainissement, ou d'électricité. La commune va préfinancer ces travaux. Mais, pour assurer le financement de ces extensions liées à des projets privés, la loi prévoit que la commune puisse instituer une participation pour voirie et réseaux. Les redevables de cette participation seront les propriétaires des terrains bénéficiaires de permis de construire ou de lotir situés le long de la voie concernée par les aménagements.

Le montant à répercuter sur les propriétaires varie d'une opération à l'autre : il s'agit parfois seulement d'aménager une voie, dans d'autres cas de poser des réseaux d'eau, d'assainissement et d'éclairage public, etc.

Si elle n'a pas institué cette participation, la commune n'aurait que deux options :

- soit financer la totalité des aménagements sur son budget ;

- soit refuser les demandes de permis de construire ou de lotir sur la base de l'art. L.421-5 du Code de l'urbanisme.



LE MAUVAIS COÛT DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

En votant la loi de finances 2006, les parlementaires ont pris le risque d'un bouleversement de la fiscalité locale dont l'impact sera très fort sur les ménages.

Ils ont imposé aux collectivités locales un plafonnement de la taxe professionnelle sans compensation de l'État. De telles décisions prises par le passé conduisaient l'État à assumer ses décisions par une dotation.

Ce choix est en complète contradiction avec les dernières lois de décentralisation qui reconnaissent l'autonomie fiscale des collectivités.

Selon le sénateur Philippe ARNAUD, s'exprimant le 10 décembre dernier devant l'assemblée générale de l'association des maires de la Charente,

ce sont 75 % des bases communautaires de Charente-Boëme-Charraud qui seraient plafonnées reportant sur les 25 % restantes, la totalité des futurs efforts communautaires. Ainsi donc la communauté de communes devrait assumer la compétence obligatoire du développement économique (plus les autres comme la voirie 1,5 millions d'euros en 3 ans, le secours incendie, 1,2 millions sur 3 ans, la construction d'écoles, 1,5 millions en 3 ans...) avec une ressource unique la Taxe Professionnelle, totalement déséquilibrée.

Dans l'attente du vote du budget communautaire en mars prochain, le conseil de communauté réuni le 19 décembre, a voté le principe d'une fiscalité additionnelle sur les ménages dont les modalités seront définies ultérieurement.

PLAN DÉPARTEMENTAL

DE GESTION DES DÉCHETS

À l'initiative du Conseil Général, la Charente révisé son Plan départemental de gestion des déchets ménagers et assimilés. Il s'agit de définir un niveau d'équipement et de services à un horizon de 10 ans.

Plusieurs choix sont à faire pour que les collectivités organisatrices du service des déchets (S.V.D.M. et COMAGA) puissent planifier leurs moyens humains, techniques et financiers.

Le premier débat porte sur les volumes de déchets. Il porte en germe la question de la réduction des déchets collectés en porte à porte ou déposés en déchetterie : comment produire moins de déchets, comment mieux valoriser ceux collectés ?

Le second débat est en partie tranché même si l'avenir n'est pas définitivement fixé : il s'agit du mode de traitement des déchets ultimes.

Si la COMAGA défend l'incinération, c'est principalement pour tirer parti de ses investissements récents dans son usine d'incinération de La Couronne.

Le S.V.D.M. a lui choisi le stockage réversible des déchets ultimes sans déchets humides. Cette solution a l'avantage d'une très grande souplesse au cas où les innovations technologiques offriraient des solutions performantes en terme de valorisation.

Elle incite à la réduction des déchets pour éviter de remplir trop vite les casiers de stockage et devoir en trouver régulièrement des nouveaux.

Le troisième débat qui sera traité lors des différentes réunions prévues dans le département (voir ci-dessous) concerne la place des déchets industriels banals qui s'apparentent aux déchets ménagers : comment mutualiser les équipements et les coûts pour que ménages, entreprises et collectivités aient le meilleur service au meilleur coût ?

Réponses d'ici le mois de juin.

MERCREDI 18 À 20 H 30
SALLES DES FÊTES
MONTMOREAU

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
3 FÉVRIER
à 20 H 30



Réunion du Conseil Communal d'Action Sociale - (Photo Alain PORTE)

CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER

- 7 AG Cercle des Aînés
- 13 AG M.J.C.
- 15 Repas des aînés
- 20 AG Tourbières et Loisirs
- 21 Loto- Crêpes
- 28 Soirée école de foot

FÉVRIER

- 12 Repas des anciens

MARS

- 4 Coupe populaire
- 5 Boucles de la Boëme
- 18 Carnaval
- 19 ouverture pêche
- 19 commémoration
- 19 repas commémoration 19 mars 62
- 24 Théâtre

AVRIL

- 9 Repas

MAI

- 7 journée pêche puis repas
- 8 commémoration
- 14 Repas des anciens
- 20 Soirée repas cabaret

JUIN

- 3,4,5 Frairie de la Pentecôte
"Mouthiers en fête"
- 5 concours de pêche
- 10,11 tournoi de football
- 18 Fête country
- 25 Concours d'attelages
- 29, 30 1er juillet
Festival de la voix et
20 ans de la MJC

JUILLET

- 1er "20 ans de la MJC"

SEPTEMBRE

- 10 Repas des anciens
- 30 Automnales

OCTOBRE

- 8 Randonnée équestre et pedestre
- 12 Calendrier des fêtes
- 19 Don du sang
- 20 Concours de belote
- 21 AG + repas

NOVEMBRE

- 4 Repas choucroute
- 11 Commémoration
- 25 Soirée jeux

DÉCEMBRE

- Concours des maisons illuminées
- 1,2 Téléthon

2006

REPAS DES AÎNÉS

Le repas offert par la Commune aux aînés aura lieu le dimanche 15 janvier à 12 heures à la salle polyvalente. Toutes les personnes âgées de 60 ans et

plus et leurs conjoints sont cordialement invitées à ce repas. Des invitations ont été envoyées aux personnes concernées dans les prochains jours ;

toutefois, si vous êtes concernés et si vous ne recevez pas cette invitation, nous vous demandons de bien vouloir vous faire connaître à la mairie.

A.G. M.J.C.

L'assemblée générale de la MJC permettra la présentation des activités le point sur les actions menées, ex : « 6ème festival de la voix » le point financier et les élections du Conseil d'Administration les projets 2006 : « les 20 ans de la MJC », le festival de la voix

Après, pot de l'amitié offert à tous puis buffet froid à 20 h

Suivra un concert du groupe « Bastringue » Gratuit et ouvert à tous à 21 h Cinq musiciens autour du monastérien Didier Meurice pour un tour du monde musical : blues, jazz, musique irlandaise, ... Repas : Buffet (vin et boisson compris) Tarifs : Adultes : 10 euros Enfants - 12 ans : 5 euros

**VENDREDI 13
18 H 30
M.J.C.**

**Inscription au repas
avant le 11 janvier
à la MJC
05.45.67.84.38**

SOIRÉE CRÊPES et LOTO

L'Association des parents d'élèves organise au cours de sa soirée crêpes son 2ème loto pour les enfants ; de nombreux lots les attendent : jouets, entrées au zoo de la Palmyre, au Puy du Fou, à diverses manifestations sportives ... Venez nombreux vous amuser en famille.

**SAMEDI 21
à partir de
19 H 30
Salle polyvalente**

JOURNÉE FLEURS de l'ADMR

L'ADMR Charente organise le samedi 28 janvier 2006 une journée fleurs, vaste opération départementale de communication et de promotion des activités d'aide aux familles, aux personnes âgées et handicapées.

Les associations locales se mobilisent pour vendre des bouquets de fleurs à tous ceux qui soutiennent l'action de l'ADMR.

Cette manifestation menée par les bénévoles et les salariés du mouvement vise deux objectifs :

-sensibiliser un large public aux

nécessités du maintien à domicile -grâce aux bénévoles effectués, permettre à l'association de réaliser des actions complémentaires ou innovantes en faveur des plus démunis.

Une vente d'orchidées aura lieu au local de l'ADMR de Mouthiers-sur-Boëme et des communes avoisinantes le samedi 28 janvier 2006 place petite-Rosselle à Mouthiers-sur-Boëme de 14 heures à 16 heures.

Les responsables de l'ADMR remercient par avance les sympathisants de leur geste de soutien et de solidarité.

SAMEDI 28

**Place
Petite-Rosselle
de 14 heures
à 16 heures**



RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

| JOUR | ANIMATEUR | RV MOUTHIERS Place du champ de foire | Lieu de la rando | Point départ | heure | NB de km |
|-------------|--------------------------|---|--|----------------|-------|-------------|
| Dim.8 janv | Sentiers de Boëme | 13 h 30 | Mouthiers galette et calendrier | champ de foire | 13h45 | 9 |
| dim.15 janv | Béatrice et Guy CAREL | 13 h 15 | Chazelles | parking mairie | 14 h | 12 |
| dim.29 janv | Sentiers de Boëme | 9 h 45 | Mouthiers repas à 12 h 30 AG à 14 h 30 | champ de foire | 10 h | 8 |



**MERCREDI 11 (galette)
et 25**

rendez-vous : 14 H
sur le champ de foire

SITE INTERNET INTERCOMMUNAL

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants ? Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine ? Être au courant de la dernière manifestation à venir ?

Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles et sportives de la Communauté de Communes sur le site internet intercommunal :

www.cc-charente-boeme-charraud.fr
Associations, pour faire figurer vos infos sur le site, contactez Christopher au 05.45.21.18.46 et par courriel à : site-cbc@wanadoo.fr

pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :

www.mouthiers-sur-boeme.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

23 novembre : Opaline CHAGNAUD « Gersac »

2 décembre : Maxence NOBLE « les Groies »

DÉCÈS

28 novembre : Yves GROLLAUD

domicilié à ANGOULEME

SUR VOTRE AGENDA

JANVIER

7 A. G. du Cercle des Aînés au Foyer Résidence

13 : A. G. de la MJC à la MJC (18 h 30 : AG ; 20 h Buffet ; 21 h concert gratuit avec « Bastringue »)

15 : Repas offert aux aînés par la Commune la salle polyvalente

20 : A. G. « Tourbière et Loisirs » à la mairie

21 : Loto - crêpes à la salle polyvalente par les Parents d'Élèves

28 : soirée école de foot à la salle polyvalente par le SCM section football

FÉVRIER

12 : repas des anciens à la salle polyvalente à 12 h

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

**Le prochain
bulletin**

Il paraîtra début février. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 janvier. Rappelons que les annonces concerneront les activités prévues jusqu'au 15 mars.



CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



L'équipe de l'A.D.M.R.



Le Père Noël avait mis le paquet à la crèche



Le Père Noël avait de la classe... à la maternelle !

(Photos Alain PORTE)